



Carte scolaire 2024 : les chiffres et ce qu'ils cachent !

Le CSA-sd de septembre a finalisé les opérations de carte scolaire.

Rappelons que le département disposait de postes 60 postes, l'intégralité de la dotation académique (77, 93, 94) pour satisfaire des demandes d'ouvertures ou de maintiens de classes des 1068 écoles de Seine-et-Marne. Précisons également que le nombre d'élèves supplémentaires attendu à la rentrée s'élève à 579 élèves.

A l'issue de ce CSA de rentrée, on compte 243 fermetures et 243 ouvertures.

On comprend à la lecture de ces chiffres que les ouvertures ne sont que le produit d'un jeu de redéploiement des moyens...au détriment des uns pour le bénéfice des autres !

Avec une dotation de 60 postes, **dont 30 destinés au pool de « BD formation continue »**, on ne saurait considérer que cette carte scolaire se fait à somme nulle, et qu'ainsi la Seine-et-Marne ne perd aucun poste, contrairement aux départements voisins.

En effet, pour avoir la pleine mesure du désastre de cette carte scolaire et des besoins réels, il convient d'ajouter qu'avec 30 postes restant pour ouvrir les classes nécessaires, l'Etat n'est pas en mesure d'assurer le remplacement des 2/3 des 90 départs à la retraite au 1^{er} septembre (sans tenir compte de 18 départs d'ores-et-déjà annoncé dans le courant de l'année).

A cela s'ajoute le recours à 436 contractuels, 143 Stagiaires à 100 %, 132 stagiaires à 50 %, ce qui correspond à 645 postes à temps plein !

Cette situation n'est pas le fruit d'une fatalité, mais le produit prévisible des politiques publiques engagées depuis plus d'une décennie et particulièrement aggravée depuis le premier quinquennat du président Macron.

D'une part, parce que le nombre de postes ouverts au concours ne cesse de baisser régulièrement (- 650 pour le CRPE 2024). D'autre part, parce que les conditions de travail et de rémunération sont notoirement tellement dégradées que le nombre de candidats au concours du CRPE a chuté dans des proportions inédites, conduisant à un manque structurel d'enseignants.

Il est à noter que si la DASEN s'était engagée à ne pas procéder à des fermetures sèches, cet engagement n'a pas été suivi lors du CSA. Ce sont ainsi 14 fermetures supplémentaires qui ont été décidées jeudi 5 septembre dont **6 sèches**, c'est-à-dire jamais évoquées lors des phases précédentes.

Notons également que le choix de bloquer 30 postes sur des affectations de BD formation continue procède de la volonté de mettre en œuvre les dispositifs de « formations » imposés et non choisis, types constellations. **Si le SNUDI-FO 77 revendique que les temps de formation se fassent sur le temps de service, il s'oppose au principe du remplacement d'enseignants présents dans le cadre d'une « formation » qu'ils n'ont jamais demandée !**

Alors que la Seine-et-Marne connaît un taux d'encadrement des élèves plus bas que la moyenne des départements, et des problèmes de remplacement chroniques, on comprend également que la question de la baisse des effectifs par classe et des absences non remplacées n'ont pas fait pas l'objet d'une priorité dans cette carte scolaire 2024.

Enfin, alors que de l'aveu même de l'ex ministre Belloubet 24 000 élèves n'ont pas de place en établissement spécialisé, la DASEN, supprime des moyens plutôt que d'en octroyer. Ce sont ainsi 4 postes supprimés en IME et en ULIS !

Le SNUDI-FO 77 s'oppose aux fermetures de classes et a voté contre cette proposition de carte scolaire. Il a réaffirmé la nécessité de recruter massivement des enseignants pour pourvoir aux besoins des écoles !

Il soutient et accompagne les collègues de l'école Paul-Emile Victor de Cesson actuellement en grève pour le maintien d'une 11^{ème} classe ! Il appelle l'ensemble de collègues à formuler leurs cahiers de revendication dans chaque école et les invite à nous les faire parvenir.

Non aux fermetures de classes !

Ouverture de tous les moyens nécessaires partout où les enseignants en font la demande !